



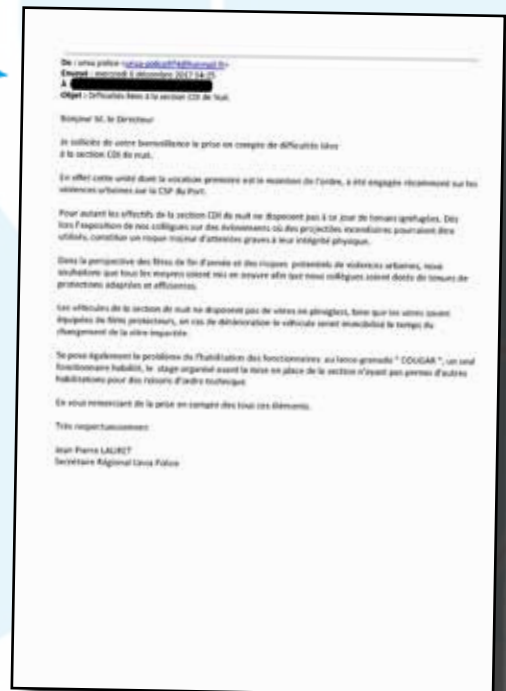
La Réunion : La CDI de nuit en difficulté...

L'UNSA Police saisit Monsieur le DDSP de la Réunion, concernant les difficultés rencontrées par la CDI de nuit : Absence de tenues anti-feu, absence d'habilitation « cougar », etc...

➡ L'UNSA Police demande une réponse rapide de notre direction, au regard des risques encourus par nos collègues et propose une solution, intermédiaire et temporaire : **La combinaison BAC, qui est disponible tout de suite sur le département.**

« Pour l'UNSA Police, force de propositions, votre sécurité et votre confort sont nos priorités ! »

Vos délégués UNSA Police
La Réunion



De : unsa police <unsa-police974@hotmail.fr>

Envoyé : mercredi 6 décembre 2017 14:25

À : [REDACTED]

Objet : Difficultés liées à la section CDI de Nuit

Bonjour M. le Directeur

Je sollicite de votre bienveillance la prise en compte de difficultés liées à la section CDI de nuit.

En effet cette unité dont la vocation première est le maintien de l'ordre, a été engagée récemment sur les violences urbaines sur la CSP du Port.

Pour autant les effectifs de la section CDI de nuit ne disposent pas à ce jour de tenues ignifugées. Dès lors l'exposition de nos collègues sur des événements où des projectiles incendiaires pourraient être utilisés, constitue un risque majeur d'atteintes graves à leur intégrité physique.

Dans la perspective des fêtes de fin d'année et des risques potentiels de violences urbaines, nous souhaitons que tous les moyens soient mis en oeuvre afin que nos collègues soient dotés de tenues de protections adaptées et efficaces.

Les véhicules de la section de nuit ne disposent pas de vitres en plexiglass, bien que les vitres soient équipées de films protecteurs, en cas de détérioration le véhicule serait immobilisé le temps du changement de la vitre impactée.

Se pose également le problème de l'habilitation des fonctionnaires au lance-grenade " COUGAR ", un seul fonctionnaire habilité, le stage organisé avant la mise en place de la section n'ayant pas permis d'autres habilitations pour des raisons d'ordre technique

En vous remerciant de la prise en compte des tous ces éléments.

Très respectueusement

Jean Pierre LAURET
Secrétaire Régional Unsa Police